

République Française
Département de la Moselle
MAIRIE de CAPPEL - 57450
03.87.89.12.85 mairie-cappel@wanadoo.fr
INFORMATIONS AUX PARENTS D'ÉLÈVES.

ACCUEIL PERISCOLAIRE ET CANTINE.

Nous informons tous les parents d'élève qu'avant de pouvoir fréquenter l'accueil périscolaire ou la cantine, les enfants doivent être inscrits au préalable en mairie.

Vous pouvez vous procurer le dossier d'inscription en mairie (horaires d'ouverture lundi-jeudi de 9h à 11h et mardi-vendredi de 16h30 à 18h30) ou sur le blog du périscolaire : <http://www.periscolcappel.canalblog.com>.

Vous pouvez vous abonner au blog, cela vous permettra d'être averti par mail à chaque nouvelle publication (photos des ateliers, changement de planning, planning des activités, dossier d'inscription...).

Pour cela, il vous suffit d'inscrire votre adresse mail de la newsletter : Newsletter email puis cliquer sur (M'abonner) et compléter les informations demandées.

Pour les inscriptions à la cantine et au périscolaire, il faut transmettre impérativement l'inscription hebdomadaire pour chaque enfant à la mairie **LE VENDREDI DE LA SEMAINE PRECEDENTE POUR 15H00 AU PLUS TARD.**

En dehors des horaires d'ouverture de la mairie vous pouvez déposer les inscriptions dans la boîte aux lettres de la mairie ou les transmettre par mail : mairie-cappel@wanadoo.fr

Pour vos inscriptions ou pour toutes demandes, merci de vous adresser uniquement à la mairie :

- Soit aux horaires d'ouverture (lundi-jeudi de 9h à 11h et mardi-vendredi de 16h30 à 18h30) au 03 87 89 12 85
- En dehors de ces horaires par mail : mairie-cappel@wanadoo.fr

Il s'agit des seuls moyens de s'inscrire. **En dehors de ces moyens, vous prenez le risque que votre inscription de soit pas prise en compte.**

Merci de votre compréhension.

JUDO.

Les séances d'initiation au judo seront assurées le **LUNDI** à partir du **12 SEPTEMBRE 2016**, par Mme Delphine LARDY, éducateur sportif du Comité de Moselle Judo

- **de 16h à 17h pour les enfants âgés de 4 ans à 11 ans.**

Si votre enfant souhaite participer à l'activité JUDO, il faut au préalable remplir le dossier d'inscription de l'accueil périscolaire, tarif : 2,50 € l'heure.

Fournir obligatoirement **un certificat médical.**

Des activités variées sont également proposées tous les jours à partir de 15h30 dans le cadre de l'accueil périscolaire (voir planning prévisionnel des activités).

Bonne rentrée à tous.

Le Maire
Hubert BUR

